

(N° 87.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

Projet de Loi contenant le Budget du Département des Travaux Publics pour l'exercice 1845.

(Voir les Nos 2 et ses deux annexes, 104, 269 et 277 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}.

Le Budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1845, est fixé à la somme de treize millions soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-quatorze francs soixante-dix-huit centimes (fr. 13,079,374-78), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Bruxelles, le 14 Mars 1845.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,
(Signé) H. M. HUVENERS.
B^{on} DE MAN D'ATTENRODE.*

Tableau du budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1845.

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 00	"	21,000 00
2	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service.	173,650 00	"	173,650 00
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	22,000 00	"	22,000 00
4	Annales des travaux publics	9,600 00	"	9,600 00
5	Ameublement de l'hôtel du Ministère	"	6,400 00	6,400 00
6	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale . .	8,000 00	"	8,000 00
	Total du chap. I ^{er}	234,250 00	6,400 00	240,650 00
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES. — POLDRES. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
Section première.				
<i>Ponts et Chaussées.</i>				
1	A. Entretien des routes d'après les baux existants et ceux à intervenir pour 1845	1,762,306 00	"	2,697,400 00
	B. Salaire des préposés aux ponts à bascule	29,820 00	"	
	C. Études de projets, frais de levées de plans, achats et réparations d'instruments, matériel et impressions du service actif	20,000 00	"	
	D. Travaux d'amélioration, réparations extraordinaires et construction de routes nouvelles	885,274 00	"	
<i>Plantations.</i>				
2	Frais d'entretien des plantations et établissement de plantations nouvelles sur les routes de l'État. . . .	50,000 00	"	50,000 00
	Total de la section I ^{re}	2,747,400 00	"	2,747,400 00

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
Section II.				
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDRES.				
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>				
3	Travaux d'entretien ordinaire	7,593 00	"	39,593 00
	Id. de dévasement pour entretenir le canal à sa profondeur normale.	12,000 00	"	
	Id. de renforcement et de restauration des bords.	10,000 00	"	
	Renouvellement du double pont tournant à Meule- stede	"	10,000 00	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
4	Entretien ordinaire	27,000 00	"	65,000 00
	Pour une moitié du crédit nécessaire au renouvelle- ment, en maçonnerie, des bajoyers de l'écluse de Hocht	"	38,000 00	
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
5	Entretien ordinaire.	24,000 00	"	96,489 00
	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, alimentation des machines à vapeur.	72,489 00	"	
<i>Sambre canalisée.</i>				
6	Travaux d'entretien ordinaire et de draguage	120,412 00	"	120,412 00
7	Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6.	72,767 50	"	72,767 50
<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>				
8	Entretien ordinaire	52,800 00	"	97,800 00
	Amélioration du vannage des portes d'amont des écluses et pavage de trottoirs pour le halage. . . .	"	35,000 00	
	Primes pour le service de halage.	10,000 00	"	
9	Personnel	42,839 00	"	42,839 00
	A reporter.	451,900 50	83,000 00	534,900 50

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report.	451,900 50	83,000 00	534,900 50
	<i>Service de l'Escaut.</i>			
	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale.	7,600 00	"	68,769 62
	Id. dans la province de Hainaut. . .	10,000 00	"	
10	Approfondissement et élargissement du plafond de la partie de rivière comprise entre le pont Madou et le pont aux Chaudrons, à Gand	"	12,000 00	
	Dévasement dans l'intérieur de la ville de Tournay. .	"	39,169 62	
11	Personnel	15,472 50.	"	15,472 50
	<i>Service de la Lys.</i>			
	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale	16,000 00	"	57,900 00
	Id. dans la Flandre occidentale.	17,300 00	"	
12	Reconstruction du pont de Deynze.	"	16,000 00	
	Renouvellement du pont des Récollets, à Gand.	"	8,600 00	
13	Personnel	5,240 00	"	5,240 00
	<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
14	Entretien et travaux aux chemins de halage	20,000 00	"	220,000 00
	Travaux d'amélioration	"	200,000 00	
15	Personnel	20,800 00	"	20,800 00
	<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>			
16	Travaux aux rives	"	145,200 00	145,200 00
17	Personnel	4,800 00	"	4,800 00
	<i>Service de la Dendre.</i>			
18	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale	7,500 00	"	10,500 00
	Id. dans la province de Hainaut.	3,000 00	"	
19	Personnel	8,750 00	"	8,750 00
	A reporter.	588,363 00	503,969 62	1,092,332 62

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report.	588,363 00	503,969 62	1,092,332 62
	<i>Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.</i>			
20	Travaux ordinaires	10,000 00	"	123,950 00
	Travaux extraordinaires au Rupel	"	113,950 00	
21	Personnel	1,300 00	"	1,300 00
22	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'étude et de levée de plans, achats et réparations d'instruments	"	40,000 00	40,000 00
23	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer.	"	60,000 00	60,000 00
24	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne	"	32,000 00	32,000 00
25	Quatrième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Duerkerque et de l'écoulement des eaux	"	72,060 00	72,060 00
	<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>			
	Entretien ordinaire dans la Flandre orientale.	7,400 00	"	68,933 00
	Id. dans la Flandre occidentale	17,597 50	"	
26	Dévasement sur différents points dans la Flandre orientale	"	1,500 00	
	Rétablissement des talus au moyen de revêtements en briques	"	25,435 50	
	Approfondissement du canal pour lui donner un tirant d'eau de 4 ^m ,65 entre Bruges et Nieuweghe. (1 ^{er} tiers)	"	17,000 00	
27	Personnel	6,604 51	"	6,604 51
	<i>Service du canal de Mons à Condé.</i>			
28	Entretien ordinaire	15,522 08	"	28,284 00
	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration.	"	12,761 92	
29	Personnel	13,800 00	"	13,800 00
	A reporter.	660,587 09	878,677 04	1,539,264 13

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report.	660,587 09	878,677 04	1,539,264 13
	<i>Service du canal de la Campine (1^{re} section).</i>			
30	Travaux d'entretien des terrassements et des ouvrages d'art	10,000 00	"	10,000 00
31	Personnel	4,200 00	"	4,200 00
	<i>Service des bacs et bateaux de passage.</i>			
32	Entretien et confection des bacs et de leurs dépendances	20,000 00	"	20,000 00
	<i>Service des poldres.</i>			
33	Subside à la direction du poldre de Lillo	"	5,000 00	25,000 00
	Travaux aux digues de la partie non réendigüée du poldre de Lillo	"	20,000 00	
34	Personnel	"	1,000 00	1,000 00
	Total de la 2 ^e section.	694,787 09	904,677 04	1,599,464 13
	Section III.			
	PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.			
	<i>Port d'Ostende.</i>			
35	Entretien de l'avant-port.	43,425 50	"	57,364 67
	Id. de l'arrière-port et des écluses de Slykens. .	4,239 17	"	
	Construction de deux triangles en charpente le long de la rive droite de l'avant-port, entre l'estacade d'est et l'Écluse militaire.	"	3,700 00	
	Renouvellement du quai contre le côté gauche du front aval de l'écluse du bassin de commerce. . . .	"	6,000 00	
	<i>Port de Nieuport.</i>			
36	Travaux d'entretien	17,666 67	"	17,666 67
	A reporter.	65,331 34	9,700 00	75,031 34

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report.	65,331 34	9,700 00	75,031 34
	<i>Côte de Blankenberghe.</i>			
37	Travaux d'entretien	79,900 00	"	87,690 49
	Prolongement en mer de la jetée entre Wenduynne et le fortin de Blankenberghe	"	7,790 49	
38	Personnel des ports et côtes	16,917 82	"	16,917 82
	<i>Phares et phanaux.</i>			
39	Entretien des phares et phanaux.	750 00	"	750 00
	Total de la 3 ^e section.	162,899 16	17,490 49	180,389 65
	Section IV.			
	<i>Bâtiments civils.</i>			
40	Entretien et réparations des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État.	52,600 00	"	52,600 00
41	Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat.	"	70,000 00	70,000 00
	Total de la 4 ^e section.	52,600 00	70,000 00	122,600 00
	Section V.			
	<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
42	A. Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles	445,800 00	"	451,800 00
	B. Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil. — Voyages des élèves	6,000 00	"	
	Totale de la 5 ^e section.	451,800 00	"	451,800 00
	RÉCAPITULATION DU CHAPITRE II.			
	Section 1 ^{re} . Ponts et chaussées	2,747,400 00	"	2,747,400 00
	Id. 2. Canaux, rivières et poldres	694,787 09	904,677 04	1,599,464 13
	Id. 3. Ports et côtes.	162,899 16	17,490 49	180,389 65
	Id. 4. Bâtiments civils.	52,600 00	70,000 00	122,600 00
	Id. 5. Personnel des ponts et chaussées	451,800 00	"	451,800 00
	Total du chapitre II.	4,109,486 25	992,167 53	5,101,653 78

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE III.				
CHEMIN DE FER. — POSTES.				
Section première,				
CHEMIN DE FER.				
§ 1 ^{er} . — <i>Administration générale.</i>				
1	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service.	216,000 00	"	216,000 00
2	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc	146,000 00	"	146,000 00
§ 2. — <i>Service de l'entretien des routes et stations.</i>				
3	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	122,125 00	"	122,125 00
4	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	1,097,000 00	"	1,097,000 00
5	Renouvellement de billes et fer	360,000 00	"	360,000 00
§ 3. — <i>Service de locomotion et d'entretien du matériel.</i>				
6	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	127,000 00	"	127,000 00
7	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	2,785,000 00	"	2,785,000 00
§ 4. — <i>Service des transports.</i>				
8	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et garde-convois	378,500 00	"	378,500 00
9	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries	573,000 00	"	573,000 00
§ 5. — <i>Frais de perception.</i>				
10	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	198,500 00	"	198,500 00
11	Loyer des locaux.	7,800 00	"	7,800 00
Total de la 1 ^{re} section.		6,010,925 00	"	6,010,925 00

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
Section II.				
POSTES.				
12	<i>Personnel.</i> — Traitements de l'inspecteur-général, des directeurs provinciaux, contrôleurs, percepteurs, commis, adjoints-commis, distributeurs, facteurs ruraux, boitiers, etc.	900,000 00	»	900,000 00
13	<i>Matériel.</i> — Frais de bureau et de loyer, papiers, impressions, timbres, cachets, boites, frais de tournée et de mission relatives au service des postes, transports des dépêches, etc.	420,546 00	»	420,546 00
14	Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres.	40,000 00	»	40,000 00
15	Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer	»	20,000 00	20,000 00
Total de la 2 ^e section.		1,360,546 00	20,000 00	1,380,546 00
RÉCAPITULATION DU CHAPITRE III.				
Section 1 ^o . Chemin de fer.		6,010,925 00	»	6,010,925 00
Id. 2. Postes.		1,360,546 00	20,000 00	1,380,546 00
Total du chap. III.		7,371,471 00	20,000 00	7,391,471 00
CHAPITRE IV.				
MINES.				
A. Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du conseil des mines. . fr. 42,000				
1	B. Frais de route, indemnités éventuelles pour les conseillers honoraires. . . . 1,200	45,600 00	»	45,600 00
C. Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, achats de livres, chauffage et éclairage 2,400				
A. Traitements des ingénieurs et conducteurs des mines 129,400				
2	B. Frais de bureau et de déplacement, jurys d'examen et voyages des élèves des mines 42,600	172,000 00	»	172,000 00
A reporter.		217,600 00	»	217,600 00

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report.	217,600 00	"	217,600 00
63	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	45,000 00	"	45,000 00
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences	10,000 00	"	10,000 00
	Total du chap. IV.	272,600 00	"	272,600 00
	CHAPITRE V.			
	PENSIONS.			
UNIQ.	Pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux Publics, depuis le 1 ^{er} octobre 1830.	34,579 76	}	
	Pensions à accorder éventuellement pendant l'année 1845	5,420 24		
	Total du chapitre V.	40,000 00	"	40,000 00
	CHAPITRE VI.			
	SECOURS.			
UNIQ.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas droit à la pension.	3,000 00	"	3,000 00
	Total du chapitre VI.	3,000 00	"	3,000 00
	CHAPITRE VII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
UNIQ.	Dépenses imprévues.	30,000 00	"	30,000 00
	Total du chapitre VII	30,000 00	"	30,000 00

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.	CHARGES		TOTAL.
	ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I ^{er} . — Administration centrale	234,250 00	6,400 00	240,650 00
Id. II. — Ponts et chaussées, canaux, rivières, pol- dres, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées.	4,109,486 25	992,167 53	5,101,653 78
Id. III. — Chemins de fer	6,010,925 00	»	6,010,925 00
» — Postes	1,380,546 00	20,000 00	1,380,546 00
Id. IV. — Mines	272,600 00	»	272,600 00
Id. V. — Pensions.	40,000 00	»	40,000 00
Id. VI. — Secours	3,000 00	»	3,000 00
Id. VII. — Dépenses imprévues	30,000 00	»	30,000 00
Totaux.	12,060,807 25	1,018,567 53	13,079,374 78